

ritable institution son immense fief de la Part-Dieu (1), de nombreux particuliers lui avaient laissé d'importants domaines, entre autres les fermes du Poirier-sans-Pareil, de la Blanchisserie, etc.

Parmi les autres propriétaires notables, on citait le chirurgien Janin, baron de Combeblanche, qui avait donné des fonds pour doter deux rosières ; Yon de Jonage, seigneur de Janneyrias, propriétaire de la grange d'Ainay et de la maison Champagneux ; le notaire Macors et Combalot qui avait acheté près du pont de la Guillotière l'île Plantigny, aujourd'hui rattachée à la terre ferme et dont la mémoire est conservée par le nom de la rue Basse-Combalot.

Il y avait, à peu près vers l'angle actuel des rues Béchevelin et de la Vierge, une chapelle de Notre-Dame-de-Béchevelin, très honorée des mariniers ; comme autres édifices religieux on remarquait l'église Sainte-Madeleine, le grand couvent de Picpus ; comme hospices, la maladrerie Saint-Lazare et l'hôpital des Passants. Enfin l'Ecole vétérinaire, dirigée par Bredin, élève de Bourgelat, avait été installée à la Guillotière, d'où elle ne devait être chassée que par la Révolution.

Dans ce pays d'abord purement agricole, sous le règne de Louis XVI, des usines s'étaient fondées, des fabriques de gaze, de mouchoirs de soie, de produits chimiques. Il y florissait, en outre, un vaste commerce de bois. La population, composée d'ouvriers, les uns — c'était le plus grand nombre — « travailleurs de terre » ou jardiniers, les autres artisans en atelier ou en boutique, ou journaliers d'usine, très pauvres, menant une existence précaire et en partie nomades, n'aimait ni Lyon ni les Lyonnais et ne perdait pas une occasion de leur témoigner son hostilité. Les Lyonnais, du reste, le lui rendaient bien et l'abbé Guillon de Montléon s'est fait leur interprète lorsqu'il a dépeint ainsi les indigènes de la rive gauche : « Séparés de Lyon par le Rhône, ils étoient une race presque étrangère à ses habitants sous le rapport des mœurs et de la civilisation. Ramas de contrebandiers et de réfugiés de tous pays, ils méritoient bien d'être détachés politiquement des Lyonnais, à qui leur naturel malfaisant préféroit de nuire » (2).

(1) Catherine de Mazonod, dame de Servient et de la Part-Dieu, céda son domaine en 1725. Le tènement de la Tête-d'Or fut acheté dix ans plus tard par les échevins et rétrocédé par eux aux hospices.

(2) *Histoire du Siège de Lyon*, t. II, p. 23.